



BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au capital de 225.000.000 Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2021 :

(en K.Dinars)	Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Juin-21	juin-20	Déc-20	Var
Produits d'exploitation bancaire	160 043	158 721	296 276	302 149	614 416	-1,9%
Intérêts	109 522	105 990	214 343	219 592	453 508	-2,4%
Commissions en produits	17 030	12 162	33 011	27 219	61 103	21,3%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	33 491	40 569	48 922	55 338	99 805	-11,6%
Charges d'exploitation bancaire	56 395	60 089	110 593	123 445	241 054	-10,4%
Intérêts encourus	55 200	59 644	108 667	122 146	237 944	-11,0%
Commissions encourues	1 195	445	1 926	1 299	3 110	48,3%
Produit Net Bancaire	103 648	98 632	185 683	178 704	373 362	3,9%
Autres produits d'exploitation	227	234	369	371	1 215	-0,5%
Charges opératoires	25 148	22 801	55 869	53 415	105 521	4,6%
Frais de personnel	17 334	15 149	39 727	37 366	73 446	6,3%
Charges générales d'exploitation	7 814	7 652	16 142	16 049	32 075	0,6%
Structure du portefeuille au bilan			987 351	969 713	978 195	1,8%
Portefeuille titres commercial			4 000	0	0	0,0%
Portefeuille titres d'investissement			983 351	969 713	978 195	1,4%
Encours net des crédits ⁽¹⁾			4 798 973	4 597 385	4 827 549	4,4%
Encours des dépôts			4 580 125	4 181 815	4 300 501	9,5%
Dépôts à vue			1 670 940	1 449 450	1 453 440	15,3%
Dépôts d'épargne			1 583 329	1 428 469	1 530 424	10,8%
Dépôts à terme			1 325 856	1 303 896	1 316 637	1,7%
Emprunts et ressources spéciales au bilan			432 963	503 081	468 691	-13,9%
Capitaux propres apparaissant au bilan ⁽²⁾			941 906	918 367	941 906	2,6%

⁽¹⁾ L'encours des crédits fin Juin 2021 tient compte des provisions constituées durant la période

⁽²⁾ Compte tenu du résultat distribué de N-1 et compte non tenu du résultat de la période

BANQUE DE TUNISIE
NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES AU 30 JUIN 2021

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 225.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 2^{EME} TRIMESTRE 2021 :

A la fin du 2^{ème} trimestre 2021, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (nets des provisions constituées) ont atteint **4.798.973** au 30/06/2021 , contre **4.597.385** mille dinars au 30/06/2020, soit une augmentation de **+4,4%**.
- **Les dépôts de la clientèle** sont en croissance de **+9,5%** passant de **4.181.815** mille dinars au 30/06/2020 à **4.580.125** mille dinars au 30/06/2021. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts d'épargne de **+10,8%** et des dépôts à vue de **+15,3%**.
- **L'encours des ressources spéciales** a diminué de **-13,9%** passant de **503.081** mille dinars au 30 Juin 2020 à **432.963** mille dinars au 30 Juin 2021, suivant le rythme de remboursement prévu.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont baissé de **-1,9%** pour atteindre **296.276** mille dinars en Juin 2021 contre **302.149** mille dinars à fin Juin 2020. Cette baisse concerne principalement les revenus du portefeuille commercial et d'investissement **-11,6%**.

- **Les charges d'exploitation bancaire** ont baissé de **-10,4%** passant de **123.445** mille dinars à fin Juin 2020 à **110.593** mille dinars à fin Juin 2021.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 2^{ème} trimestre 2021 un montant de **185.683** mille dinars, contre **178.704** mille dinars à la fin du 2^{ème} trimestre 2020, soit une progression de **+3,9%**.
- **Les charges opératoires** ont augmenté de **+4,6%** pour atteindre **55.869** mille dinars au 30/06/2021 contre **53.415** mille dinars au 30/06/2020.